



**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil de ville de Val-d'Or a reçu la demande de dérogation mineure suivante :

**331, route de Saint-Philippe** : Demande de dérogation mineure présentée par 9175-6393 Québec inc., visant à fixer à 40 % plutôt qu'à 25 %, comme le prescrit la réglementation, l'agrandissement autorisé de la superficie de plancher du bâtiment principal dont l'usage est dérogatoire, le tout sur le lot 4 178 830 du cadastre du Québec.

Le conseil de ville statuera sur cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 16 mars 2020, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855 de la 2<sup>e</sup> Avenue, à Val-d'Or. Dans l'éventualité où le conseil de ville acceptait cette demande de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à cette demande. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe, 855, 2<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8, au plus tard le vendredi précédant la séance.

**DONNÉ à Val-d'Or**, le 26 février 2020.

**Me ANNIE LAFOND, notaire  
Greffière**